



Année scolaire 2011/2012

Conseil d'école du 2^{ème} trimestre

Réunion du 19 mars 2012

Compte – rendu

Etaient présents :

Le président du Conseil d'école :

Jean-Charles BOTTINELLI, directeur

Les enseignants :

Caroline COLLIN, France MEYER, Gilbert RIOTTE, Jean-Paul EBNER

Le représentant du RASED :

Eric FREYBURGER, maître E

Les représentants des parents d'élèves :

PEEP : Claire GREUSARD, Sylvie LEBOUBE, Philippe TURRA , Sandrine KOPFF, Sandrine CHALON, Catherine FARNIERAS, Véronique HERMENT, Christelle FORMET.

Le représentant de la commune :

Agnès HENRICHs, maire

Olivier MEYER, IEN Ingersheim

Excusés :

Nadège CONREAUX , Audrey Boisset, parents d'élève PEEP
Abel AMMARI, secrétaire du comité exécutif du Réseau de Réussite
Scolaire.

Pierre CONREAUX., enseignant en congé de maladie.

Chantal HECQUET, psychologue scolaire.

Inspection
de l'Education
Nationale
d'Ingersheim



1 rue de l'église

68160 STE-CROIX-AUX-MINES

☎ 03 89 58 84 57 ☎ 03 89 58 84 57

E- mail : ECOLE.CROIX.@wanadoo.fr

Site : <http://ecole.stecroix.free.fr>

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu et bilan des décisions prises lors de la séance précédente ;
2. Point sur le 2^{ème} trimestre.
3. Sécurité, travaux, équipement et subventions : le point
4. Point rajouté à l'ordre du jour à la demande des Parents d'élèves : Point sur la classe de mer.

Est désignée secrétaire de séance : Eric Freyburger

1. Approbation du compte rendu et bilan des décisions prises lors de la séance précédente

2. M. Bottinelli accueille M. Olivier Meyer, inspecteur de l'éducation nationale, chargé de la circonscription d'Ingersheim. A sa demande, l'ordre du jour est modifié, et nous abordons de suite le point 4 :

Point 4 : Le point sur la classe transplantée de Mme Meyer.

M. Bottinelli présente le «courrier » déposé dans la boîte aux lettres de l'école. Il se dit surpris par la manière un peu cavalière dont le mot a été rédigé et communiqué à l'école (absence de signature, les auteurs sont les parents, dépôt dans la boîte de l'école sans autre discussion). Cette manière de faire est à l'opposé de la pratique habituelle de la communication entre les parents et l'école, la porte est toujours ouverte, et les échanges ont toujours été respectueux.

Mme Greusard se dit surprise à son tour, aucun des parents élus n'a été contacté par qui que se soit, le billet émane donc de certains parents, et non des parents élus au CE.

Mme Herment demande si la décision d'exclure un élève de la classe de mer est définitive.

M. Bottinelli répond que s'agissant d'une situation particulière, cette question n'est pas du ressort du Conseil d'Ecole et donne la parole à M. Olivier Meyer.

M. Meyer explique que le Conseil d'Ecole a en charge les problèmes généraux qui régissent le fonctionnement de l'école, tant sur les aspects matériels en lien avec les élus présents que sur les aspects organisationnels (règlement de l'école, etc.).

« Ce cadre général est prévu par l'institution et décline toutes les dispositions à mettre en œuvre. Les sorties avec nuitées constituent un dossier très important et sont soumises à un cadrage précis, elles impliquent un projet pédagogique référé aux programmes scolaires, et sont régies par un cadre réglementaire très strict.

Ce cadre est nécessaire, car dans la législation française, il y a transfert de responsabilité entre les familles et l'Ecole, et par conséquent les enseignants.

Ce transfert est habituel pendant le temps scolaire, mais surtout dans le cadre évoqué, il est opérant 24 heures sur 24, pendant toute la durée du séjour. Ce cadre concerne à la fois le dossier pédagogique qui m'est soumis, que je valide et qui est transmis aux services de la Direction Départementale Académique et le deuxième volet concernant le temps « libre », hors temps scolaire, la vie commune, les visites, les sorties et toutes autres activités.

Ce transfert de responsabilité demande donc de la part de l'institution une vigilance accrue en termes de sécurité. Dans certaine situation particulière par rapport à la sécurité, si un enfant par son comportement présente des difficultés, et si malgré un dialogue avec les familles, sur une période longue, l'enfant ne répond pas aux attentes, en termes de comportement, s'il peut se mettre en danger, ou mettre les autres en danger, il peut être décidé de refuser sa participation à la sortie. Il n'est pas exclu de l'école, il est accueilli et scolarisé normalement.

Il s'agit bien d'un risque potentiel, mais imaginez que l'institution décide de partir avec cet enfant, et que le moindre problème arrive, la première question que l'on se posera : « Pourquoi avoir pris le risque avec un enfant potentiellement dangereux pour lui ou pour les autres ? ».

Sur le département, nous avons une pratique importante des classes transplantées et il y a eu un renforcement de la législation, qui nécessite de garantir la sécurité pendant toute la durée du déplacement, l'Ecole ne peut pas prendre cette responsabilité. Il s'agit malheureusement d'une situation que l'on rencontre de temps à autre en école élémentaire ou en collège. Cette situation fait suite à une procédure d'alerte mise en œuvre vis-à-vis de la famille.

Elle correspond aux directives ministérielles, par rapport aux piliers 6 et 7 du socle commun des compétences. L'école doit prendre fait et cause de ses responsabilités et assurer que la sortie des autres élèves se déroule au mieux.

Dans d'autres pays, il n'existe pas de transfert de responsabilité, mais dans la tradition française, il y a ce transfert et c'est donc à l'institution de prendre toutes les dispositions nécessaires. »

Concernant la demande des Parents d'élèves de mettre à l'ordre du jour le point concernant la classe de mer, Madame Greusard est surprise, car elle n'a pas été informée de la démarche de la PEEP, en tant que parent élu dans l'école,

Monsieur Philippe Turra fait le même constat, il est surpris par la démarche de la Présidente locale, qui court-circuite les parents élus.

Mme Meyer fait le point financier de la classe transplantée.

Le coût du voyage s'élève par enfant à 394 €. Les familles participent à hauteur de 200 € payable sur 2 ans. (échéances de 10€/mois). A noter que cette participation pourra être revue à la baisse en fonction des différentes opérations menées au cours de l'année scolaire.

Subventions : Commune de Ste-Croix-aux-Mines (1 000 €), Comité de jumelage (1 000 €), Conseil Général. (100€)

Actions menées pour financer la classe de mer :

Vente de bulbes : 715 €

Vente de chocolat : 2588, 84 € de commande soit un bénéfice pour l'école de 647.21 € (25 % de la commande)

Bourse aux vêtements : 631,92 € de recettes pour 150.64 € de dépenses soit un bénéfice de 481.28 €

L'école tient à remercier les parents qui se sont investis dans cette opération.

M. Meyer salue l'assemblée et quitte le Conseil d'Ecole.

Après le départ de M. Meyer, M. Bottinelli reprend l'ordre du jour au point 2.

2. Point sur le 2^{ème} trimestre.

Reconduction de Christine STIEVANI dans son poste d'Assistante d'éducation jusqu'au 31 août 2012.

Effectif de l'école au 19/03/2011.

Le nombre total d'élèves est de 110 (40 au cycle 2, 70 au cycle3).

Pour rappel, l'effectif en novembre était de 105 élèves.

Prévisions rentrée 2012 :

A l'heure actuelle, 20 élèves de grande section sont annoncés pour le CP à la rentrée 2012 et 28 départs pour le collège (27 CM2 + 1 élève CM1 orienté en SEGPA). En tenant compte des propositions de maintien dans le cycle, l'effectif pour la prochaine rentrée serait de 102 élèves dont 1 élève (inscrit école de référence) – Sous réserve de prolongements de cycle, départs ou arrivées)

Dernière minute : 1 inscription possible cette semaine, à voir !

Le poste de maître E du Rased de l'école a été supprimé.

M. Freyburger propose au Conseil d'école la lecture de la motion de soutien aux Rased, La fermeture annoncée des 55 postes d'enseignants spécialisés attachés aux RASED, privera de soutien des centaines d'élèves.

Le conseil d'école adopte la motion à l'unanimité.

Les inscriptions à l'école auront lieu les 26, 27 et 29 mars prochain

Sorties de ski de fond (financées par la commune) : CM1 et CM2 –1 sortie
CP et CE1 : 1 sortie

Evaluations à venir :

CE1 et CM2 : Evaluations nationales maths/français entre le 21 et le 25 mai 2012

Evaluation des compétences orales et écrites en allemand.

CP : Evaluation des compétences langagières **à la fin du CP.**

A ce jour, les dates ne sont pas encore connues.

CM2 : Indicateurs de maîtrise des compétences des élèves en fin d'école.

Notre école a été retenue après tirage au sort par les services du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative pour participer à une enquête nationale. Il s'agit d'une évaluation de fin d'école primaire concernant 440 écoles de la France métropolitaine et des DOM, publiques et privées, destinée à recueillir des informations pour mieux connaître l'état de notre système éducatif. Dans ce cadre, les élèves de CM2 passeront des épreuves qui visent à évaluer les connaissances et les compétences des élèves en mathématiques, sciences et français en fin d'école primaire. Les réponses seront anonymes et confidentielles. Cette évaluation n'est pas notée et n'aura aucun effet sur les décisions concernant la scolarité des élèves.

Cette enquête est strictement confidentielle, elle est d'ailleurs déclarée à la commission nationale informatique et libertés (CNIL). A l'issue de la passation des épreuves tous les documents sont retournés à la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, responsable de l'enquête.

L'enquête se déroulera entre le 9 et le 18 mai 2012.

Une note d'information sera adressée aux parents concernés.

Entrée en sixième : Réunion d'information pour les parents des futurs sixièmes : En attente de date !

Pont de l'Ascension.

Demande de report des cours du vendredi 18/05/2012 au mercredi 09/05/2012 accordée par Mme la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale du Haut-Rhin.

3. Projet d'école

Point sur certaines actions.

A1 : Dire devant les autres....

Théâtre, poésies, exposés, scénarisations diverses.

Vocabulaire : Comprendre et utiliser des mots nouveaux.

☞ **A2 : Répertoire de vocabulaire** (lien avec le cahier de mots existant)

La réflexion a été engagée, le cahier est en cours de création.

☞ **A3 : Ateliers décloisonnés** complétés par des ateliers lecture en classe (inférences...)

Utilisation de la BCD, TICE (B2I)

A3 : Ateliers décloisonnés – Gestion des données.

☞ **A6 : Rallye problème (cycle 3)**

☞ **A4 : Dire, lire et communiquer avec les TICE :** création d'un journal d'école en ligne et utilisation du matériel informatique et des logiciels de l'école.

Blog de l'école et site mis à jour régulièrement.

☞ **A5 : Défi lecture - juin**

A7 : La numération par la manipulation

Favoriser la manipulation en créant un matériel de numération commun aux deux cycles.

☞ **A8 : Aide personnalisée**

14 élèves du cycle 2 et 20 élèves du cycle 3 ont été pris en charge depuis la rentrée à raison de deux séances d'une heure (pause de 10 minutes comprise) le mardi et le jeudi de 16h à 17h.

A9 : Accompagnement des élèves en difficulté.

A10 : Améliorer la liaison GS/C P

☞ **A11 : Mise en place du nouveau livret scolaire commun par cycle.** Le livret a été présenté aux parents et il est utilisé depuis décembre. Ce nouveau document demandera un temps d'appropriation pour les parents.

Avenant au projet : nouvelles actions.

Action 12 : Classe transplantée en Bretagne.

Les accompagnateurs seront Mme Stievani et M. Bottinelli.

Les projets :

Mise sur pied d'un conseil municipal des enfants avec les écoliers de l'école. Classes concernées : cycle3
Depuis le 23 février 2012, la commune de Sainte-Croix-aux-mines possède son CME (Conseil Municipal des Enfants .)

Les heureux élus ont pu assister à leur première réunion de Conseil le 29 février 2012.

Parole à Mme Henrichs

Madame Henrichs, a été agréablement surprise par la motivation et par l'implication des jeunes élus lors de la séance d'installation des jeunes conseillers qui se sont présentés et qui ont fait part de leurs projets pour la commune. Le point le plus souvent abordé a été le parcours de bosses pour les cyclistes, c'est un point que le conseil Municipal avait également décidé d'aborder, et les établissements Bari ont déjà retouché le profilage des bosses pour rajeunir le circuit. Cependant les jeunes élus vont être associés à l'équipement en mobilier urbain du terrain afin de le rendre plus accueillant, et en faire une zone de loisirs attractive.

Madame Henrichs souhaite que tous les jeunes élus puissent assister à la première séance de travail du conseil municipal des jeunes, car pour l'accueil, certains jeunes élus étaient absents faute de moyen de locomotion. Elle souhaite donc trouver un soir où il n'y a pas d'aide personnalisée.

M. Bottinelli précise que le lundi et le vendredi soir tous les élèves sont libérés à 16 heures.

Madame Henrichs propose donc un lundi et pour permettre aux services municipaux de rédiger les invitations, le lundi 2 avril 2012 est retenu.

Sur la durée de la réunion, M. Bottinelli explique que une heure de réunion après une journée de classe reste dans les possibilités des enfants.

D. Stage de remise à niveau : Afin de compléter les dispositifs de soutien aux élèves en grande difficulté scolaire des stages de remise à niveau en français et/ou en mathématiques pendant les congés scolaires de printemps pourront être mis en place dans les écoles.

Ces stages seront organisés à raison de 5 demi-journées de 3 heures.

Aucun enseignant de l'école n'étant volontaire, ce stage ne sera pas organisé au sein de l'école..

E. Activités réalisées, en cours et à venir :

Janvier 10	CP, CE, CM	Planète mômes
Février, mars		Animation Médiathèque
Janvier, février	CP, CE, CM	Animation AJAM
12, 13 avril		Sudoku
17 ou 19 avril		Cross de l'AOS
22 mai	CM2	Prévention routière
Juin, juillet	CE, CM	AOS : Hand-ball.
Juin	GS/CP	Rencontre jeux pré sportifs
Juin	CP, CE, CM	Défi lecture
05/07/12		Marche AOS
		Tombola AOS au 2 ^{ème} trimestre.

4. Sécurité.

- Le renforcement de l'éclairage du passage piéton de la rue de l'église a été réalisé

- Vigilance des parents accrue nécessaire.

- Courrier et/ou affiches pour sensibiliser les parents en mettant l'accent sur les parkings disponibles près de l'école (poste, mairie, place du Gal Bourgeois,...) – rentrée 2013

PPMS : L'exercice de mise en sûreté est prévu courant du 2^{ème} trimestre.

Incendie : 2^{ème} exercice d'évacuation, courant 3^{ème} trimestre

5. Travaux et équipements à prévoir.

- Budget 2012/2013 : Renouvellement des manuels scolaires de français des CM : demande faite à la mairie (900,00 €). Crédit voté.
- Cuisine dans le cadre du Projet d'école. Le projet se concrétise. Le point par Mme le Maire
- L'école sera dotée très prochainement d'un tableau blanc interactif. Réunion pour installation mercredi 21/03
- Le photocopieur a été également remplacé par celui de la mairie.

L'ensemble de l'équipe pédagogique remercie la municipalité pour le soutien apporté à l'école tant sur le plan technique que financier.

6. Points divers.

Les parents posent la question de la sécurité des enfants qui sont déposés à 7h 40 devant les grilles de l'école. Le service des enseignants ne commençant qu'à 7 h50, il y a donc 10 minutes sans surveillance ?

Madame Henrichs ne souhaite pas mobiliser un troisième agent communal pour les écoles le matin, les seules solutions seraient de réduire le nombre des tournées, et la piste des passagers occasionnels a été étudiée, mais il se trouve que tous les usagers sont des usagers réguliers, il reste peut-être la solution d'un parent bénévole pour assurer la surveillance de dix minutes chaque matin.

La minute de silence en mémoire des victimes de Toulouse sera expliquée en fonction des questions et de l'âge des enfants.

Mme Manchon informe l'assemblée que la traditionnelle chasse à l'œuf, organisée par la commune, se déroulera dans le parc de la villa Burrus le 4 avril à 14 h 30.

La séance est close à 20h

Le secrétaire de séance :
Eric FREYBURGER

Le Président :
Jean-Charles BOTTINELLI